

Le droit à la nuit

Analyse 2023

— Mara Laloux

Coordination des études et analyses



Les publicités lumineuses sont-elles plus importantes que les étoiles ?

Depuis l'aube de l'humanité, la voûte céleste n'a cessé d'occuper la fascination, les questionnements et les craintes des groupes humains, attirant leurs regards, prenant place dans leurs imaginaires, leurs rapports au monde et leurs cosmogonies. La voie lactée, les constellations, les étoiles et les clairs de lune, observables à l'oeil nu, ont émerveillé, inspiré et captivé les astronomes, les philosophes, les artistes, la poésie et les rêveries de ceux qui s'émeuvent des nuages et lèvent les yeux au ciel. Ce sont les astres, à des distances considérables, qui définissent nos 365 jours de l'année, nos 7 jours de la semaine et notre mesure du temps en heure, en minutes et en secondes.

**Le constat est accablant : l'obscurité disparaît.
Certains territoires ont déjà perdu la nuit.**

— M. Laloux

De nos jours, pourtant, nous n'avons plus accès à leur observation directe. Le constat est accablant : l'obscurité disparaît. Certains territoires ont déjà perdu la nuit. Elle est devenue une ressource rare et un avantage économique à faire valoir. On dit que par nuits sans lune, on peut observer la voie lactée. Mais nous n'en faisons plus jamais l'expérience en raison de l'intensification de la lumière artificielle qui s'étend progressivement dans l'espace. Qu'en est-il de cette empreinte lumineuse qui ne cesse de grandir ? À quelles représentations nous renvoie-t-elle ? Et comment sauver la nuit et les étoiles ?

Sous le ciel commercial : la pollution lumineuse

Depuis les années 50, les astronomes, qui de tout temps sont en première ligne pour observer la profondeur de la nuit, font le constat que plus on diffuse de lumières artificielles, plus on éteint le ciel. La nuit est devenue cet espace très menacé par la pollution lumineuse des éclairages publics et publicitaires qui restent allumés ou prennent le relais du jour, au crépuscule. À tel point qu'on estime aujourd'hui que plus de 80% de la population mondiale, et 99% des populations européennes et américaines, n'ont plus accès à un ciel sombre et à la voie lactée à l'oeil nu. Dans ce sinistre bilan, la Belgique est très nettement un des territoires les plus pollués du monde¹.

Les grands panneaux et écrans publicitaires en LED et rétro-éclairés, qui se sont multipliés dans l'espace public au cours du temps, en particulier dans les milieux urbains, participent pleinement de cette pollution. Conçus et placés pour être les plus visibles possibles, ils envahissent les trottoirs, les places, les bâtiments, les murs des villes et s'ajoutent aux enseignes lumineuses des magasins et de leurs vitrines éclairées. Les zones commerciales, dont celles à la périphérie des

villes sont, elles aussi, éclairées la nuit, avec un fort niveau d'intensité afin de créer une barrière dissuasive et permettre l'usage optimal du matériel de vidéosurveillance.

Alors que les éclairages publics répondent eux à des fonctions de confort et de sécurité, qui sont néanmoins réévaluables (voir infra), on peut s'interroger sur ces intérêts privés qui mangent la nuit et représentent l'empreinte lumineuse la plus importante. Ceci en imposant des dispositifs publicitaires puissants, parfois clignotants, suivant leurs seuls buts commerciaux, sans le consentement des citoyen.nes et en attaquant leur bien-être et celui de tout un environnement.

De plus, les éclairages en LED que l'on retrouve habituellement, estimés beaucoup plus intéressants au niveau de la dépense énergétique,

sont très problématiques pour la qualité du ciel étoilé. Ils ont une couleur qui tire vers le bleu et vers le blanc, la lumière blanche ayant plus tendance à se diffuser dans l'atmosphère où elle participe de la pression lumineuse en taille et en intensité.

Quand la lumière nuit

Ces lumières artificielles attaquent, de manière plus ou moins profonde et durable, différentes fonctions et dynamiques écosystémiques assurées par l'obscurité naturelle :

- ▶ La régulation des températures à la surface du globe terrestre : lithosphère, hydrosphère, atmosphère.
- ▶ La régulation des populations : la structuration de la biosphère, les processus biologiques comme la photosynthèse et l'activité des insectes pollinisateurs ; la prédation, la reproduction et le déplacement des animaux. La lumière artificielle appauvrit donc la richesse de niches écologiques : moins d'abondance et de diversité des populations, trouble des rythmes et de la phénologie des espèces et des individus, trouble des déplacements et des comportements.
- ▶ La régulation sanitaire : l'alternance entre la lumière et l'obscurité constitue un donneur de temps essentiel à la synchronisation permanente de l'horloge biologique interne. La lumière qui émane de l'éclairage des halos lumineux publicitaires et de l'espace public ont de ce fait des effets très négatifs sur les fonctions métaboliques. Comme celle de la sécrétion de la mélatonine qui participe aux conditions d'endormissement et qui a des effets sur la mémoire, la concentration, la vision, la santé mentale...

► Des expériences culturelles : l'observation du ciel étoilé et de phénomènes célestes ; l'accès aux paysages nocturnes et au développement de savoirs naturalistes ; l'éducation et la recherche en astronomie, en astrophysique, en littérature (les mythes) et en savoirs populaires (les légendes et les rites) ; des productions artistiques et esthétiques inspirées par la nuit noire dans la peinture, l'écriture, la photographie, l'architecture etc. La perte d'un accès visuel au ciel étoilé signifie donc une perte de connaissances d'un objet scientifique, de pratiques et de redécouvertes culturelles d'un rapport à l'environnement nocturne.

Cette pression lumineuse anthropique se poursuit et s'aggrave néanmoins d'année en année. Les scientifiques estiment qu'elle augmente entre 3% et 6 % par an selon les endroits du globe et qu'elle s'intensifie en particulier dans les villes et les territoires densément peuplés.

Comment sauver l'obscurité ?

Depuis des décennies, un mouvement de défense de la nuit, à l'initiative des professionnel.les et des amateur.ices de l'astronomie, s'organise pour préserver la nuit en tant qu'objet environnemental à défendre. Iels sont rejoint.es par une diversité d'acteur.ices dont les biologistes, les écologues, les spécialistes du sommeil et les activistes des luttes anti-pubs.

Iels se saisissent de la question de l'obscurité, pour qu'elle ne soit plus ignorée, dans l'intérêt des populations humaines et non-humaines qui occupent des territoires, en émettant notamment des informations et des revendications sur une série de résolutions techniques et de cadres d'éclairages raisonnés.

Ceci afin d'inciter les niveaux de pouvoir à améliorer la qualité de la lumière artificielle, dans la lutte contre le gaspillage énergétique, dans l'aménagement du territoire et dans les normes à produire pour réguler les dispositifs lumineux commerciaux. Ce qui suppose de faire des choix éclairés, pourrait-on dire, par rapport à l'intensité des lampadaires, aux températures de couleur, aux éclairages chauds ou froids, aux rythmes d'allumage et de fermeture de la lumière dans des communes etc.

Mais surtout, ce front de défense de l'obscurité envisage la problématique de la disparition de la nuit comme un enjeu de société qui ne peut pas du tout être réduit à ces seules questions techniques pour limiter et atténuer les effets négatifs des lumières artificielles. Il s'oppose en effet à la croyance et aux conceptions de la lumière artificielle et s'intéresse aux questions politiques que celle-ci pose à nos sociétés.

Quelles représentations du droit à la lumière ?

S'interroger sur les conséquences de la disparition de l'obscurité renvoie à s'interroger sur les représentations sociales de la lumière. L'avènement de la lumière artificielle, à partir des chantiers d'électrification de grandes ampleurs après la deuxième guerre mondiale, est considéré comme un progrès social évident. C'est un élément culturel inestimable puisque la lumière artificielle a permis d'améliorer très nettement les conditions de vie et de déplacement, dans les espaces publics et dans les espaces intimes. De ce fait, l'usage de la lumière artificielle, telle qu'elle existe aujourd'hui, de manière permanente et acquise, sécurisant les biens, les personnes et les lieux, soulignant l'architecture et l'esthétique des milieux urbains, est difficile à réévaluer dans nos besoins et notre relation au monde.

Pourquoi éclairer partout et autant ? Jusqu'où sommes-nous prêt.es à remettre en question la lumière artificielle et à l'éteindre ? Ce sont, en substance, les questions posées par le travail de Samuel Challeat², géographe et chercheur français. Il fait le constat que ces interpellations peuvent sembler rétrogrades dans des sociétés qui ont connu de grandes révolutions technologiques : « nous connaissons l'émerveillement des illuminations et de l'éclairage, nous ne connaissons plus le noir et ne nous en méfions que davantage »³. Ce faisant, remettre en question notre dépendance aux bienfaits légitimes de la lumière artificielle fait problème. Cela suppose

[...] remettre en question notre dépendance aux bienfaits légitimes de la lumière artificielle fait problème. Cela suppose de considérer que ce qui relève du progrès est aussi responsable de conséquence négatives. — M. Laloux

de considérer que ce qui relève du progrès est aussi responsable de conséquence négatives. Nos organisations sociales sont donc plus attachées à délimiter un droit à la lumière artificielle, en prévoyant des aménagements techniques et sociaux pour en altérer les effets nocifs. Plutôt que de définir un

droit légitime à la nuit, qui lui renverse et confronte nos conceptions actuelles de l'usage de l'espace public, des mobilités et de l'environnement à la nuit tombée, en requalifiant la lumière artificielle comme problématique.

Ce rapport socialement construit à la lumière artificielle est aussi concomitant au développement du capitalisme⁴, il pose des questions en termes d'inégalités sociales. La pollution lumineuse concerne, de fait, surtout les pays riches, ce qui est d'ailleurs très visible depuis l'espace. Elle fait apparaître les disparités territoriales, environnementales et d'accès à l'énergie entre certaines parties du monde.

« Réserves internationales de ciel étoilé » et « Réseaux écologiques sombres » pour protéger la nuit

Pour préserver l'obscurité et lutter contre la pression lumineuse, des aires protégées de réserves de ciel étoilé sont désormais délimitées, depuis une vingtaine d'années, dans certains endroits du monde comme aux USA, au Québec, en France ou en Allemagne. Ces aires permettent de penser et de construire socialement la notion d'obscurité en tant que ressource précieuse : s'inquiéter de l'obscurité, promouvoir la qualité de l'obscurité et fournir des efforts sur la qualité de la lumière. En plus de faire valoir des valeurs scientifiques et écologiques, elles permettent également de faire de la nuit un avantage économique. Que ce soit à travers un label qui représente une plus-value marchande, qu'à travers des activités d'observation des astres proposer aux publics touristiques qui payent le prix de la rareté de ces expériences.

Des « réseaux écologiques sombres » sont aussi délimités afin de permettre la conservation et la richesse de la biodiversité. Il s'agit de préserver l'obscurité sur des zones géographiques entières afin de ne plus fragmenter de lumière des territoires importants pour la faune et pour la flore. Le défi étant d'étendre, à l'avenir, ces réseaux sombres depuis des poches préservés vers des territoires plus urbains et périurbains.

Conclusion : pour un droit à la nuit

Pour s'émouvoir d'un ciel au zénith, dénué de pollution lumineuse, il faut rejoindre l'Ecosse, la Suisse, la Corse ou l'Espagne. Et pour être ébloui.e par la beauté mystérieuse et spectaculaire d'une nuit noire étoilée à 360°, il faut aller beaucoup loin encore, parcourir de très nombreux kilomètres, jusqu'au Chili, dans la Cordillères des Andes. Ce que nous observons de la nuit bruxelloise est très pauvre, ce n'est pas grand-chose en matière d'étoiles. Mais nous ne le savons pas, nous qui avons perdu l'expérience de nature nocturne et de la nuit noire. Nous sommes habitués.es à poser le regard sur une obscurité rassurante, claire de manière artificielle, entachée de pollution lumineuse qui émane de l'éclairage public et de l'omniprésence des objets publicitaires. Ce rapport à la lumière artificielle, dont les usages ont amélioré les conditions de vie de l'humanité, mobilise des intérêts et des rapports au monde qui relèvent de la sécurité, du confort, de la mobilité, des services et des finances publiques, des intérêts commerciaux, des opérateurs énergétiques et de l'esthétique urbaine.

Depuis des décennies, ce droit à la lumière est remis en question par une mobilisation scientifique et citoyenne qui vise à constituer et valoriser l'obscurité naturelle en tant que bien commun à préserver. Et à faire entendre d'autres priorités et

d'autres expériences de la nuit : celles des non-humains, de la sécurité environnementale, de la santé sanitaire et des besoins socio-culturels.

Ces gardien.nes des étoiles tentent ainsi de faire émerger, dans les représentations sociales, dans les questions politiques et la géographie des territoires : un droit à la nuit noire. Tout l'enjeu étant que ce droit à l'obscurité et à un ciel étoilé devienne plus important et supplante, dans nos imaginaires, dans nos pratiques et dans nos normes, la lumière artificielle désormais construite comme nuisible et n'allant plus de soi.

Notes

¹ Light pollution map

² Challeat, S., Sauver la nuit, Comment l'obscurité disparaît, ce que sa disparition fait au vivant, et comment la reconquérir, Editions Premier Parallèle, 2019

³ Challeat, S., Sauver la nuit : Géographie de la pollution lumineuse, Revue Sciences Humaines Combinées, écoles doctorales ED LISIT et ED LETS, 2011

⁴ Crary, J., 24/7, Le capitalisme à l'assaut du sommeil ? Editions La Découverte, 2016

Bibliographie

Ouvrages

Challeat, S., Sauver la nuit, Comment l'obscurité disparaît, ce que sa disparition fait au vivant, et comment la reconquérir, Editions Premier Parallèle, 2019

Crary, J., 24/7, Le capitalisme à l'assaut du sommeil ? Editions La Découverte, 2016

Espinasse, C., Gwiazdzinski, L., Heurgon, E., La nuit en question(s), Editions Hermann, Coll. Cerisy Archives, 2017

Eklöf, J., Osons la nuit, Manifeste contre la pollution lumineuse, Editions Tana, 2022

Revue

Challeat, S., Sauver la nuit : géographie de la pollution lumineuse, Revue Sciences Humaines Combinées, écoles doctorales ED LISIT et ED LETS, 2011

Deleuil J.-M. et Toussaint J.-Y., De la sécurité à la publicité, l'art d'éclairer la ville, Les Annales de la recherche urbaine, n° 87, 2000

Mosser, S., Les configurations lumineuses de la ville la nuit : quelle construction sociale ?, Espaces et sociétés, n°122, 2005

Ressources en ligne

Association internationale Dark Sky

<https://darksky.org/>

Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturne

<http://www.ascen.be/>

Beauloye, B., Pleins feux sur l'impact de la pollution lumineuse sur la biodiversité et notre santé mentale, rtbf.be, 2023

<https://www.rtbf.be/article/pleins-feux-sur-l-impact-de-la-pollution-lumineuse-sur-la-biodiversite-et-notre-sante-mentale-11297673>

Berthier, D., Tour du monde des réserves internationales de ciel étoilé, geo.fr, 2019

<https://www.geo.fr/environnement/tour-du-monde-des-reserves-internationales-de-ciel-etoile-194037>

Challeat, S., Sauver la nuit ou l'invention de l'obscurité en tant que ressource, Conférence, Institut d'astrophysique de Paris, 2020

https://www.iap.fr/science/conferences/conferences_mensuelles/resumes2020.html

Carte mondiale de la pollution lumineuse

<https://www.lightpollutionmap.info>

Laurent, A., Pollution lumineuse : faut-il un droit à la nuit ?, Podcast, Usbek & Rica, 2020

<https://usbeketrica.com/fr/observations/la-pollution-lumineuse-fait-de-plus-en-plus-disparaitre-des-etoiles-du-ciel-nocturne>

Robertfroid, A., La pollution lumineuse progresse rapidement selon une étude, rtbf.be, 2023

<https://www.rtbf.be/article/la-pollution-lumineuse-progresse-rapidement-selon-une-etude-11139361>

Tossa, P., Souques, M., Lumière artificielle nocturne et pollution lumineuse : une synthèse des effets sur les rythmes biologiques chez l'homme, Revue Environnement, Risques & Santé, V18, 2019
<https://www.cairn.info/revue-environnement-risques-et-sante-2019-6-page-477.htm>